

Commune de

RONDISSEMENT

DEFINITION

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

CANTON

Séance du 1^{er} Février

1946

OBJET :

r. 2831V

21.2

16018

L'an mil neuf cent ~~vingt~~ vingt et un le onze du mois de Février
le Conseil municipal de BOY H s'est assemblé
au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire

en session { ordinaire d'après convocations faites le 20 AVRIL 1961
extraordinaire

NOMBRE
de
Conseillers municipaux
pris part au vote :

Etaient présents : MM. A. GALONI Charles, Veyssière, Roche-
doreux, Basseux, Julien, Mme Barizet, Mlle Kizowsky
M. Sautet, Bregnaud, Boulerne, Gossy, Thomas, Mlle nas
Chasson, Gossil, Chollet, Chibaudon, Mme, Bouchet
Lemercq, Chollet, Ollivier, Téraudenc.

Absents : MM. Boulinet, Prot, Grosjean, Imon.

DATE
 flichage, à la porte
 mairie, du compte
 de la séance :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. André J. ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Le Conseil décide de prévoir un crédit de 500.000 frs afin pour agrandissement du cimetière actuel dont le principe a été voté par la précédente Municipalité. (Libération de la nuit 1948)

Fait et délibéré à 3. X. 7
les jour, mois et an susdits.

Le vote a eu lieu au
public, établir à
la désignation de
le (Art. 51 de la loi
avril 1884).

Ont signé au registre : MM. les membres du conseil municipal

tionner à la suite la
qui les a empêché
ner (Art. 57 de la
municipale).

N'ont pas signé : MM.

APPROUVÉ